

Comment utiliser cet outil

L'outil de navigation relatif aux normes en matière de RSE contient des conseils sur les cibles de rendement et sur la manière de mettre en place une solide stratégie en matière de RSE qui reflète le contexte unique de chaque entreprise.

L'outil de navigation est basé sur les thèmes propres à la RSE et sur le cycle qui caractérise le système de gestion : planifier, faire, vérifier et agir.

Les thèmes liés à la RSE se rapportent au vaste ensemble d'enjeux dont toutes les entreprises pétrolières, gazières et minières doivent tenir compte, quel que soit leur contexte. Les thèmes ne sont pas tous pertinents pour chaque entreprise, mais on s'attend à ce que chacune prenne en considération tous les thèmes à la lumière de son contexte particulier. Les thèmes sont classés en quatre catégories : gouvernance des entreprises, aspects sociaux, environnement et travail. Pour chacun de ces thèmes, l'outil contient des conseils sur l'évaluation et la diligence raisonnable (planifier); les pratiques, les politiques et les procédures (faire); le suivi et l'évaluation (vérifier et agir) ainsi que sur la divulgation et la transparence. Les mesures de gestion se déclinent selon les quatre grands volets suivants :

- **Identification** : processus proactif et réactif permanent par lequel l'entreprise prend des mesures raisonnables et de bonne foi pour cerner les risques et les atténuer.
- **Pratiques, politiques et procédures** : établissement d'objectifs et d'indicateurs pour tenir compte des risques, des possibilités et des incidences mis en lumière par les activités d'évaluation. L'entreprise établit des processus de base, déploie les ressources nécessaires, et renforce ses capacités pour mettre en œuvre les mesures qui s'imposent.
- **Suivi et évaluation** : l'entreprise partage les données pertinentes avec ses actionnaires et avec les parties prenantes pour leur permettre de prendre des décisions éclairées quant aux investissements qu'ils font dans l'entreprise ou aux liens qu'ils entretiennent avec elle.
- **Divulgation et transparence** : l'entreprise partage les données pertinentes avec ses actionnaires et avec les parties prenantes pour leur permettre de prendre des décisions éclairées quant aux investissements qu'ils font dans l'entreprise ou aux liens qu'ils entretiennent avec elle.

Étant donné que l'outil de navigation est structuré selon le cycle du système de gestion, il est plus facile pour l'entreprise de comprendre ses obligations en matière de RSE et de s'y conformer, quel que soit le thème. Tout comme le cycle du système de gestion, une saine stratégie en matière de RSE s'appuie sur des efforts constants et itératifs visant l'amélioration continue.

Bon nombre des activités énoncées dans l'outil de navigation peuvent être planifiées et exécutées simultanément. De la même façon, plusieurs thèmes peuvent aussi être gérés efficacement dans le cadre d'un seul système ou programme de gestion. Par exemple, un système de gestion environnementale peut s'appliquer à la fois à la qualité et à l'utilisation de l'eau, à la biodiversité, à la qualité de l'air et à la gestion des déchets. Afin d'établir la faisabilité d'une combinaison de diverses activités de RSE, consultez l'outil de navigation pour relever les similitudes et les différences entre les mesures pertinentes et entre les résultats attendus.

Les questions d'auto-évaluation doivent être utilisées comme éléments déclencheurs pour donner aux utilisateurs un aperçu de ce à quoi ils devraient réfléchir au sujet d'un thème donné. Pour en savoir davantage sur les attentes, suivez les liens menant aux sections pertinentes des lignes directrices et consultez la rubrique « Autres ressources », où sont suggérés d'autres outils utiles. Pour des conseils supplémentaires, veuillez communiquer avec le [Bureau du conseiller en RSE de l'industrie extractive](#).

Autres notes au sujet de l'outil de navigation relatif aux normes en matière de RSE :

- Les exigences réelles en matière de rendement pour un projet donné varient en fonction des facteurs géographiques, socioéconomiques et environnementaux. Il est essentiel de respecter les exigences réglementaires du pays hôte. L'outil de navigation précise les attentes minimales en matière de rendement qu'a définies le gouvernement du Canada. L'entreprise doit veiller à ce que ses activités soient conformes à la plus élevée des normes à respecter (exigences réglementaires du pays hôte ou normes en matière de RSE avalisées par le gouvernement du Canada).